



Tirée au sort : juré titulaire session assises 2009

Par **vero1959**, le **17/06/2008** à **09:48**

J'ai été tirée au sort pour être juré titulaire à la session des Assises 2009. Le second tirage aura lieu en septembre. Reçoit-on un courrier nous avertissant si on est validé, ou non, au cours de ce second tirage ? Et dans quel délai reçoit-on ce courrier ?
Merci d'avance pour votre réponse !